

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Quand j'ai demandé à voir quelqu'un de plus haut placé que M. Simoneau, j'ai dû faire affaire à deux autres membres du Conseil du Trésor, M. David McEachran et M. E. R. Stimpson; d'après eux, il était bien vrai que les ordres du ministre avaient été de n'admettre à cette réunion que les journalistes parlementaires. J'ai alors voulu savoir si l'on me permettrait d'y assister à mon tour, pourvu qu'avant 3 heures j'aie obtenu un permis spécial à titre de journaliste. M. McEachran a répondu: «Oui, vous pouvez vous faire accréditer auprès de la presse. Dans ce cas nous vous admettons comme journaliste.» Il a dit que je pouvais citer la réponse en Chambre.

De la part du gouvernement, c'est de la folie pure. Dire à un député qu'il n'a pas de droits, lui refuser l'accès à ce que l'on fait voir à la presse, mais lui annoncer que s'il veut se faire accréditer rapidement comme journaliste il sera admis, c'est ridicule.

J'ai presque réussi à me faire accréditer comme journaliste. Quelqu'un qui avait entendu m'a offert de m'inscrire aux effectifs. Parce qu'il tenait à ce qu'on m'accorde la même faveur qu'aux journalistes, celle d'être informé d'avance de la teneur du budget.

J'ai donc réussi à me faire inscrire au personnel de presse, malheureusement la tribune des journalistes a ses formalités propres, ce qui fait que je n'ai pu me faire admettre avant 3 heures à la tribune des journalistes.

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Mais me voilà, moi, député de la circonscription de York-Peel, élu si je ne m'abuse pour représenter, non seulement la population de York-Peel mais celle du pays tout entier, et l'on me dit que si je puis faire viser rapidement ma qualité par la tribune des journalistes, je pourrai voir le budget. Mais comme représentant élu des Canadiens, rien à faire, le président du Conseil du Trésor me claque la porte au nez.

Nous ne sommes pas des enfants. Nous savons pourquoi on ne permet pas aux députés de l'opposition de voir le budget: c'est qu'il prévoit un programme de dépenses d'environ 70 milliards qui dépassent largement tout ce qui s'était vu jusqu'ici. Donc, le gouvernement ne tient absolument pas à répondre aux propos embarrassants que pourraient lui adresser les députés de l'opposition, propos qui risqueraient d'être entendus de certains journalistes, et peut-être même reproduits. Nous sommes témoins tout d'abord d'une atteinte aux privilèges du Parlement et deuxièmement, on entrave incontestablement notre activité à titre de député. Nous ne devrions pas tolérer deux poids deux mesures en ce qui concerne la courtoisie manifestée sur la colline Parlementaire. Si c'est une question de courtoisie d'accorder une avant-première aux journalistes, on devrait du moins manifester la même obligeance envers tous les députés en leur permettant d'examiner les

Privilège—M. Huntington

prévisions budgétaires avant qu'elles ne soient déposées à la Chambre.

Le président a dit qu'il n'y avait pas eu de huis clos lorsque les prévisions budgétaires de 1979 ont été déposées et que j'étais président du Conseil du Trésor. Bien entendu, le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) n'était alors qu'un simple député de l'arrière-ban dans l'opposition. Il ne s'est peut-être pas rendu compte que le porte-parole de son parti, un ancien président du Conseil du Trésor, avait discuté la question avec moi. Il m'avait dit: «Étant donné que vous déposez mes prévisions budgétaires, il est inutile de me montrer au préalable ce que j'ai déjà vu.» Cela n'a rien à voir avec la situation actuelle. Il s'agit dans le présent cas d'une véritable question de privilège et j'espère madame le Président, que vous jugerez que mon collègue a raison de soulever la question de privilège.

● (1530)

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, je serai très bref. En ma qualité d'ancien ministre d'État (Conseil du Trésor), je voudrais accorder mon appui à mon collègue, le député de Capilano (M. Huntington). Je suis fort préoccupé par le fait que le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) prenne sciemment la décision d'exclure des députés d'une séance d'information offerte à la tribune des journalistes.

Je tiens à préciser au président du Conseil du Trésor que les députés de ce côté-ci de la Chambre ne s'opposent absolument pas à la tenue d'un huis clos auquel des journalistes parlementaires seraient invités. Il est essentiel, à notre avis, que ces journalistes qu'on a chargés d'informer la population des prévisions budgétaires et des autres annonces importantes que fait le gouvernement, aient accès à tous les renseignements diffusés par ce dernier. Toutefois, s'il s'impose que des journalistes aient accès à ces renseignements pour pouvoir informer le public, il est certainement d'autant plus important que des députés de tous les partis y aient accès eux aussi. Ils devraient pouvoir assister aux mêmes réunions d'information et pouvoir y poser des questions sur les activités du gouvernement.

Le ministre prétend que ce n'est pas une question de privilège, mais plutôt de courtoisie. J'y vois plutôt un manque de courtoisie. Le président du Conseil du Trésor a sciemment décidé et ordonné aujourd'hui que des députés soient exclus de ce huis clos. C'est ce que les fonctionnaires ont dit à mon collègue de York-Peel (M. Stevens).

Le ministre prétend qu'il n'y a pas de précédent, que pareille réunion n'a jamais été tenue auparavant. Si le ministre veut bien se reporter au budget présenté par le ministre des Finances (M. MacEachen), il reconnaîtra que depuis toujours, à la Chambre des communes, des députés et, dans certains cas, le personnel chargé de la recherche, sont invités à assister à une séance d'information préalable portant sur les projets du gouvernement, afin qu'au moment où ces projets sont dévoilés, il leur soit possible de se prononcer en connaissance de cause. Voilà l'essentiel de la question dont nous sommes saisis.